

Travaux de restauration du palais des Papes

Le Département à la manœuvre



Une vaste opération de restauration lancée et pilotée par le Département

Edifice exceptionnel, dont la propriété est partagée entre la Ville d'Avignon et le Conseil départemental de Vaucluse, le palais des Papes fait l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques, par classement sur la première liste du Service des Monuments Historiques établie en 1840. Il est aussi protégé au titre du Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis 1995, bénéficiant ainsi de la reconnaissance de sa valeur universelle.



Le Conseil départemental de Vaucluse lance une vaste opération de restauration sur la partie du palais des Papes dont il est propriétaire. Toutefois, afin de mettre de la cohérence dans ce chantier de restauration et dans un souci de vision globale, cette opération englobera les parties propriétés de la Ville d'Avignon suivantes : deux travées de l'aile des Familiers et une partie des façades donnant sur Notre-Dame des Doms. En effet, soucieux de simplifier les procédures de passation de marchés, d'organisation du chantier relevant de deux maîtres d'ouvrage différents et afin d'assurer la continuité des travaux sur les façades, la Ville d'Avignon a accepté la proposition du Conseil départemental de Vaucluse : transférer temporairement au Département la maîtrise d'ouvrage des opérations de restauration à réaliser sur la partie appartenant à la commune.

Une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, porte sur une partie de l'aile des Familiers (la Ville étant propriétaire d'environ 24% de la façade) et sur une partie de la façade donnant sur Notre Dame des Doms (façade en fond du jardin de l'Evêché). **Cette maîtrise d'ouvrage unique exercée par le Département** s'achèvera à la date de la remise à la commune d'Avignon des ouvrages lui appartenant à l'issue de la Garantie de Parfait Achèvement.

5 183 977 € de travaux,
dont 4 845 171 € financés par le Département
avec la participation technique et financière de l'État (DRAC)

Le projet

Le projet est ambitieux. Il porte sur la restauration du clos et couvert d'un ensemble de bâtiments situé dans la partie Nord-Ouest du palais des Papes : tour de la Campane, aile des Familiers, chapelle de Benoît XII, incluant les façades sur le cloître de Benoît XII. Le parti pris de conservation retenu par le Département, en dialogue avec les institutions en charge du contrôle scientifique et technique sur le patrimoine protégé (CRMH PACA, UDAP Vaucluse), **limite au strict nécessaire le remplacement des matériaux en place, afin d'offrir une restauration la plus respectueuse possible de la matière d'origine.**

Le calendrier

Tranche ferme :

Janvier 2020 pour un délai de 3 mois : consolidation des merlons de la chapelle (façade Nord, Sud, Est) et un merlon de l'aile des Familiers côté cloître.

Octobre 2020 - avril 2022 : restauration complète de la tour de la Campane, de la façade Ouest de l'aile des Familiers et de la façade Est en partie haute de l'aile des Familiers, solution technique incluant l'ancrage des merlons côté place du palais et les travaux rendus nécessaires pour mettre en sécurité les merlons.

Tranche optionnelle 1 de travaux :

Mai 2022 - août 2023 : restauration de la façade Nord de la chapelle et de la façade Sud (partie haute de la chapelle, couverture du cloître côté chapelle pontificale Benoît XII).

Tranche optionnelle 2 d'études (calendrier à définir) : restauration de la façade Est partie basse de l'aile des Familiers (couverture, façade sur cloître et galerie intérieure) et de la façade Sud partie basse de la chapelle (façade sur cloître, galerie du cloître).

Une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire

L'équipe de maîtrise d'œuvre est portée par l'agence Pierre-Antoine Gatier, Architecte en Chef des Monuments Historiques. Pour répondre aux exigences de cette restauration emblématique, elle a constitué une équipe aux compétences complémentaires, en mettant en commun les savoir faire français et italien*.

**architectes et historiens de l'art spécialisés dans la restauration du patrimoine monumental, au sein de l'agence Pierre-Antoine GATIER, architectes diplômés en Conservation du Patrimoine et archéologue au sein de l'agence italienne Faccio Engineering Sarl, ingénieurs spécialisés dans l'analyse et le renforcement des structures anciennes pour le bureau d'études Equilibre Structures, économistes spécialisés dans les monuments historiques au sein du cabinet Philippe Votruba, OPC spécialiste des chantiers à forte complexité pour IPCS, auxquels s'ajoutent le bureau Alpes Contrôles de Nîmes et le Coordonnateur SPS Société AASCO, installé à Courthézon. Par ailleurs, le Centre Interdisciplinaire de Conservation et de Restauration du Patrimoine a été sollicité pour élaborer un rapport scientifique sur les matériaux de construction (molasse grise), tandis qu'au sein de la maîtrise d'ouvrage, différents services sont mobilisés sur le projet : les services Archives, Archéologie et Immobilier ainsi que la Direction des Bâtiments et Architecture.*

Un parti pris de conservation fidèle à la tradition italienne

Le projet s'appuie sur des principes de conservation suivant les lignes de référence théoriques et méthodologiques pour les édifices patrimoniaux les plus actuelles. Cette approche, développée notamment au sein d'une tradition italienne de la restauration, s'attache à conserver autant que possible le bâti ancien, en s'appuyant sur un critère de compatibilité et d'intervention minimale.



D'un coup d'œil

- **Réintégration des merlons ouest de l'aile des Familiers**

Le projet prévoit la réintégration des merlons déposés de l'aile des Familiers (pierres d'origine et issues de la restauration d'Henri Nodet). Cette opération est associée à la mise en œuvre de clés d'ancrage verticales sur les merlons de la façade ouest.

- **Mise en sécurité des machicoulis**

Le projet intègre la sécurisation des chemins de ronde de l'aile des Familiers, de la tour de la Campane et de la chapelle Benoît XII.

Tour de la Campane

Tour Trouillas

Chapelle Benoît XII

Aile des Familiers

- **Restauration des menuiseries**

Les menuiseries métalliques seront restaurées en conservation et le calfeutrement sera amélioré. Les vitraux de la chapelle Benoît XII feront l'objet d'une restauration complète en atelier. Les éléments de serrurerie ainsi que les meneaux seront également restaurés, de même que les menuiseries bois.

- **Restauration des grilles en fer forgé**

Celles de la tour de la Campane, actuellement en place, seront restaurées en conservation, dans le respect des interventions réalisées par Henri Nodet.



● **Consolidation des merlons**

Certains merlons présentent aujourd'hui un état sanitaire peu satisfaisant. L'intervention de consolidation, qui débutera au début de l'année 2020 pour une durée de trois mois, porte sur la mise en sécurité d'un merlon Est de l'aile des Familiers et de l'ensemble des merlons de la chapelle Benoît XII.

● **Révision des couvertures**

Une révision complète des couvertures en tuile de l'aile des Familiers et de la tour de la Campana sera réalisée. La couverture en dalle de pierre de Beaucaire de la chapelle Benoît XII fera également l'objet d'une révision générale.

● **Restauration des pierres de façade**

Les remplacements de pierres envisagés seront réalisés, lorsque cela est possible, dans un matériau de nature strictement identique. Une consolidation assurant la mise en sécurité des pierres de façade est par ailleurs prévue (aile des Familiers, tour de la Campana, chapelle).

Un édifice remarquable

Un palais forteresse

Considérée comme la plus grande construction médiévale d'Europe, témoin de l'histoire de l'Eglise au XIV^e siècle, le palais des Papes est composé de deux édifices accolés, édifiés autour d'une cour centrale : le Palais Vieux, œuvre de Benoît XII (1334-1342) qui comprend la tour de la Campane et l'aile des Familiars, le cloître de Benoît XII et la chapelle, construits en 1339-1340, objets de la présente mission, et le Palais Neuf, construit par Clément VI (1342-1352).

Plusieurs phases de restauration

Conservé comme forteresse pendant plusieurs siècles, le palais des Papes est restauré et réaménagé au XIX^e siècle. Après le classement au titre des Monuments historiques en 1840 et la visite de Napoléon III en 1860, les prisons sont définitivement abandonnées en 1871 et le Département de Vaucluse, propriétaire, propose l'installation des Archives. Dès 1880, des travaux de restauration sont engagés, confiés aux architectes en chef des monuments historiques Henry Revoil puis Henri Nodet.

Au début des années 1980, de gros travaux sont réalisés par le Département, consistant à aménager la tour Trouillas en silo d'archives, réimplanter la salle de lecture dans l'ancien appartement du directeur, transformer le 3^e étage de l'aile des Familiars et aménager le 4^e en appartement.

La fin des années quatre vingt amène des opérations d'une nouvelle ampleur. Le chantier de restauration de la Tour Saint-Laurent est engagé, puis une étude pluridisciplinaire est réalisée en 1997-1998 en partenariat avec le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne d'Aix-en-Provence (LA3M) permettant d'élaborer une documentation graphique exhaustive en plan et en élévation, avec un relevé pierre à pierre des maçonneries, un état sanitaire précis et une étude historique approfondie.

Depuis cette restauration achevée en 1999, une politique d'analyse systématique des élévations du palais des Papes a été mise en place par le Service de la conservation de ce monument. Plusieurs études ont ainsi été conduites en relation avec les travaux de réaménagement du palais, qui ont eu pour objet la salle de l'Artillerie (1998) et le passage de la Peyrolierie (2000). La démarche développée depuis 1997 a récemment trouvé une nouvelle application avec le chantier de restauration entrepris en septembre 2004 sur la tour dite des Latrines (ou de la Glacière).

Entre 2009 et 2011 des travaux de restauration sont entrepris : restauration de la tour Trouillas, de la cheminée des cuisines ainsi que des tours des Anges et de la Garde-Robe.







Votre contact presse
sur ce dossier :

Direction de la Communication
Service presse

Nathalie Sanselme - Tél. 04 90 16 11 23 - 06 37 71 55 49

pressecdv@vaucluse.fr

